



Mon ex me doit 2300€, sans reconnaissance de dettes

Par **angelkikou**, le **10/03/2009** à **16:03**

Bonjour,

Je ne sais plus comment faire, mon ex et moi nous sommes séparés début janvier 2009 et il me doit toujours 2300€. Sous prétexte qu'il n'a pas de travail il ne veut pas me signer de reconnaissance de dettes, d'autant qu'il dit que je n'ai pas de preuves, à part la liste du montant des dépenses que je lui ai avancé pendant près de 14 mois, dont le paiement des loyers (bail que nous avons à nos 2 noms et loyer que nous devons payer de façon solidaire) et autres frais (edf, eau, qui étaient à mon nom). Aujourd'hui je ne sais pas comment récupérer mon argent sachant que ça ne se passe pas bien entre nous en plus, et qu'il refuse de parler de cette histoire d'argent...La seule preuve que j'ai est celle des versements mensuels du montant global du loyer (600€) que j'ai effectué sur le compte bancaire de mon ancienne propriétaire pendant toute la durée du bail (j'ai déménagé depuis).

Je pensais voir le juge de proximité avec cette preuve afin d'obtenir réparation, qu'en pensez-vous? Pourrais-je revoir cet argent un jour? Aidez-moi s'il vous plaît je ne sais plus quoi faire, j'ai l'impression qu'il s'est servi de moi, et ne fais preuve d'aucune bonne foi...MERCI
BEAUCOUP